



NOTE DE CONJONCTURE

Occitanie

1er trimestre 2019



Note de conjoncture de la DIRECCTE Occitanie : 1er trimestre 2019

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

Au premier trimestre 2019, l'Occitanie est la région où l'emploi progresse le plus vite, après la Corse. L'emploi progresse et la hausse de l'emploi reste très soutenue par les secteurs privés, malgré un recul de l'intérim.

Aucun secteur d'activité ne perd de l'emploi ce trimestre, après réaffectation des effectifs intérimaires aux établissements utilisateurs. Le secteur de la construction connaît une forte embellie, tout comme le secteur de l'hébergement et de la restauration. L'industrie, principal utilisatrice d'intérimaires, progresse également, mais plus modérément. L'emploi dans l'agriculture est stable.

La création d'entreprises ce trimestre est très dynamique dans la région, en particulier grâce aux créations d'entreprises dans le secteur des transports. Dans la construction, les créations d'entreprises sont plus nombreuses qu'au 1^{er} trimestre 2018, tout comme dans l'industrie.

Les créations de microentreprises continuent de progresser, soutenues également par le secteur des transports. Les créations de microentreprises dans l'industrie et la construction repartent à la hausse, mais bien plus modérément que celles dans les transports.

Les défaillances d'entreprises se stabilisent ce trimestre. Les secteurs de la construction et du commerce sont moins touchés, contrairement à l'industrie et aux autres services marchands.

Les autorisations d'activité partielle ont fortement diminué par rapport au trimestre dernier. L'essoufflement du mouvement des gilets jaunes et son impact dans le commerce y contribue. Néanmoins, la baisse des demandes d'autorisations d'activité partielle concerne tous les secteurs d'activité.

Les heures consommées restent largement supérieures à celle observées l'année dernière, notamment dans le secteur du commerce, sous l'effet du mouvement des gilets jaunes.

Le taux de chômage, en France comme en Occitanie, reste stable ce trimestre. Sur un an, malgré ce ralentissement, la tendance reste à la baisse du chômage.

En moyenne, au premier trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi augmente significativement dans la région. Particulièrement touchée ce trimestre, la région est celle où la demande d'emploi a progressé le plus vite en France. Toutes les catégories de personnes sont concernées, les femmes davantage que les hommes, les seniors davantage que les jeunes. Le nombre moyen de demandeurs d'emploi sans aucune activité augmente dans la région. L'Occitanie est également la région où la demande d'emploi de longue durée augmente le plus rapidement.

D'après la Banque de France, au deuxième trimestre 2019, l'emploi dans l'industrie devrait se stabiliser, malgré un fléchissement dans les industries agro-alimentaires. Dans la construction, l'emploi devrait poursuivre l'embellie observée ce trimestre. Dans les services, l'emploi salarié devrait progresser également pour plusieurs mois.

Les autorisations d'activité partielle restent à un niveau nettement supérieur à celui du deuxième trimestre 2018, en raison notamment d'une forte augmentation dans l'industrie. En revanche, tous les autres secteurs d'activité ont demandé moins d'heures non travaillées.

POLITIQUES D'EMPLOI :

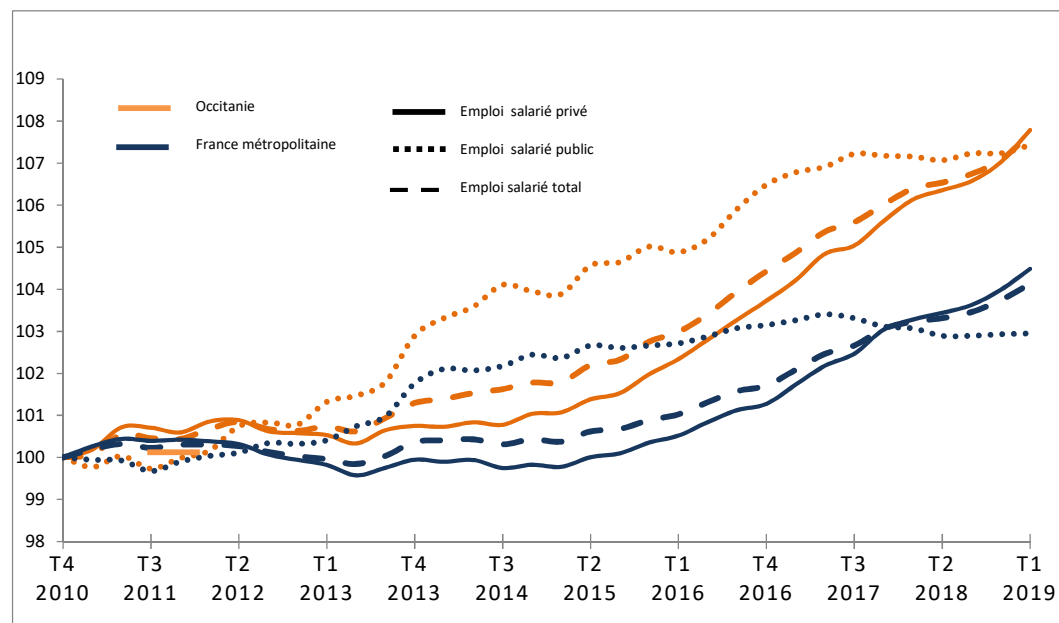
La prescription de PEC (parcours-Emploi-Compétences), est supérieure à celle observée un an auparavant. Le nombre de personnes en contrat aidé à la fin du trimestre diminue légèrement mais a tendance à se stabiliser. En effet, les personnes sortant d'un CUI ou d'un EAV sont compensées par celles ayant obtenu un PEC. Dans l'insertion par l'activité économique, le nombre de bénéficiaires à la fin du trimestre se stabilise par rapport au trimestre dernier.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

Emploi salarié

En Occitanie, au premier trimestre 2019, l'emploi progresse de +0,6% (+12 140 emplois). L'emploi progresse plus rapidement qu'au niveau national (+0,4%). L'Occitanie est la région où l'emploi progresse le plus rapidement ce trimestre, juste après la Corse (+0,9%). Avec 2 012 000 emplois, la région se classe au 5^{ème} rang en termes de volume d'emplois et pèse 8,0% de l'emploi national. Sur un an, l'emploi salarié dans la région progresse de 1,2%, plus rapidement qu'au niveau national (+0,9%).

Évolution de l'emploi salarié régional



Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

L'emploi public repart à la hausse dans la région ce trimestre (+0,2%) alors qu'il reste stable au niveau national. L'emploi privé représente toujours près des trois quarts de l'emploi régional (74,6%), plus faible part dans l'emploi après la Corse (72,2%).

Au 1er trimestre 2019, en Occitanie, l'emploi salarié progresse de 0,6% sur un trimestre (+12 140 emplois) et de 1,2% sur un an (+26 680 emplois).

L'emploi public repart à la hausse ce trimestre (+0,2%), moins rapidement que l'emploi privé (+0,7%).

Avertissements :

L'introduction de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi et de l'intérim afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. La montée en charge de la DSN dans le régime agricole provoque de grandes difficultés de production à la MSA. Ainsi, les **six derniers trimestres** des séries du secteur AZ des départements de France métropolitaine ont été estimés par prolongement.

Enfin, dans les estimations d'emploi coproduites par l'Insee, la DARES et l'Acooss, l'emploi intérimaire est calculé dans un secteur dédié (celui des agences d'intérim) et est localisé au lieu de l'agence d'intérim. Afin d'obtenir une meilleure appréciation de l'emploi sectoriel de la région, le SESE Occitanie a réaffecté ces intérimaires au lieu de la mission et au secteur d'activité de l'établissement utilisateur d'intérimaires. Par conséquent, les volumes d'emploi par secteurs diffèrent de ceux diffusés par l'Insee.

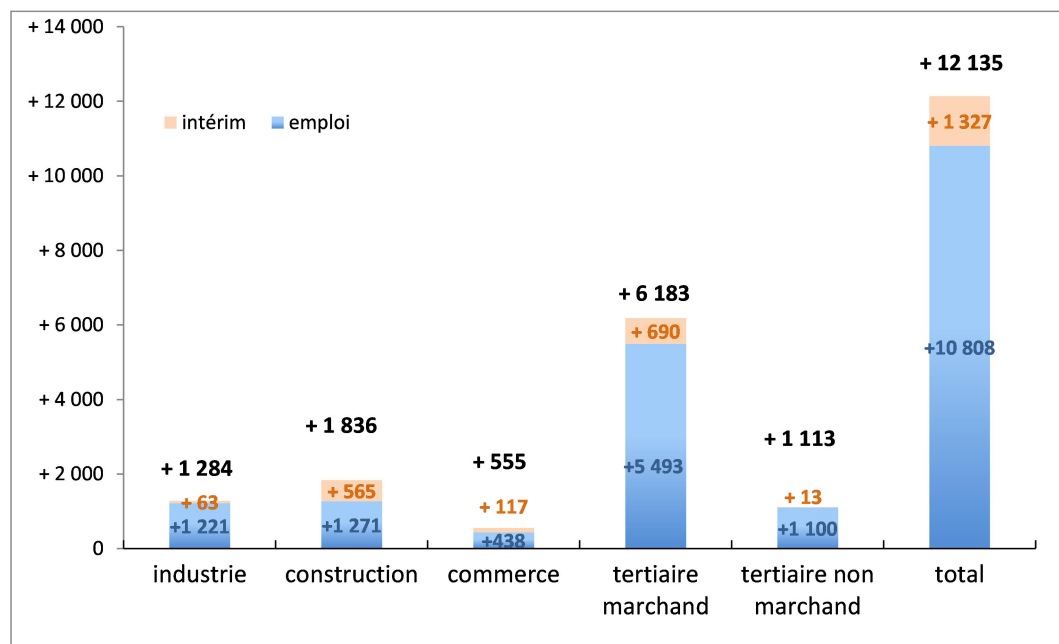
Après réaffectation de l'intérim dans les secteurs et les établissements utilisateurs, tous les secteurs d'activité connaissent une hausse de l'emploi. La construction progresse de 1,5% ce trimestre (1830 emplois gagnés, dont un tiers provenant de l'intérim). L'emploi progresse de 1,3% dans l'hébergement et la restauration, tout comme dans les activités scientifiques, techniques et de soutien. Le commerce gagne 1 830 emplois (+0,7%). Dans l'industrie, la fabrication de denrées alimentaires progresse de 0,7% malgré une baisse du recours à l'intérim (-2,6%). La fabrication de matériel de transports gagne 400 emplois ce trimestre (+0,8%), la fabrication d'autres produits industriels 500 (+0,6%).

| | emploi salarié total | dont intérim | évolution trimestrielle |
|---------------------------|----------------------|---------------|-------------------------|
| Agriculture | 31 427 | 244 | 0,0% |
| Industrie | 239 892 | 15 252 | 0,5% |
| Construction | 128 357 | 12 738 | 1,5% |
| Commerce | 265 061 | 4 722 | 0,7% |
| Autres services marchands | 629 590 | 9 898 | 1,0% |
| Services non marchands | 717 763 | 1 095 | 0,2% |
| total | 2 012 099 | 55 186 | 0,6% |

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee. Traitement SESE Occitanie

Contributions de l'emploi et de l'intérim à l'évolution trimestrielle de l'emploi en Occitanie au 1er trimestre 2019

Nombre d'emplois



Source : Estimations trimestrielles d'emploi, Insee, Dares, Acoess. Traitement SESE Occitanie

Création d'entreprises

Au 1er trimestre 2019, 20 350 entreprises ont été créées en Occitanie, un nombre en forte progression : + 18,8% par rapport au 1er trimestre 2018, une hausse de 1 point supérieure à celle observée en moyenne nationale. Ce trimestre, la région remonte à la 6ème place des régions métropolitaines en termes de dynamisme de création d'entreprises.

La création d'entreprise augmente ce trimestre dans tous les secteurs d'activité. Dans l'industrie, la hausse s'établit à 8,5%. Néanmoins, elle reste moins forte qu'aux trimestres précédents. Dans les transports, le nombre de créations d'entreprises explose à nouveau et atteint +88,8% ce trimestre, cette forte hausse entraîne une augmentation de 24,4% dans le secteur « commerce, transport, hébergement restauration ». Dans la construction, la reprise des créations d'entreprises continue, avec 2 590 entreprises créées, soit une hausse de 9,9% par rapport au 1er trimestre 2018.

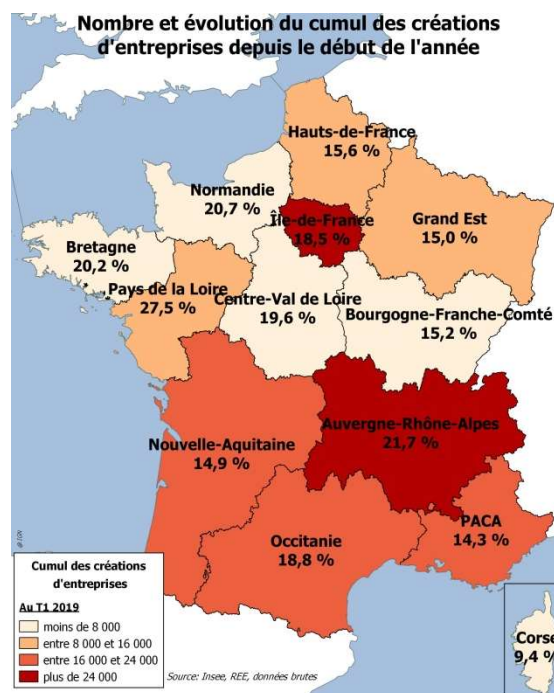
Avec 8 900 créations au 1er trimestre 2019, le nombre de microentreprises créées est en hausse de 32,1% sur un an. Les créations de microentreprises repartent à la hausse dans la construction (+2,3%) et dans l'industrie (+3,0%). Elles progressent de 57% dans le commerce, transports et hébergement-restauration, avec un doublement du nombre de créations dans le transport (1 318 microentreprises créées soit +98% sur un an).

Activité partielle

Au 1er trimestre 2019, les entreprises d'Occitanie ont déposé environ 430 demandes de recours à l'activité partielle, ce qui représente un volume de 1 340 000 heures. Ce nombre d'heures est environ le double de celui autorisé au même trimestre de l'année 2018 mais reste moitié moins important que celui du 4ème trimestre 2018. Dans tous les secteurs d'activité, les volumes d'heures demandées ont considérablement diminué.

L'industrie est le premier demandeur d'activité partielle. Le nombre d'heures demandées au 1er trimestre 2019 représente 50% de l'ensemble des demandes (675 000 heures environ).

Dans le secteur du commerce, comprenant également les transports et l'hébergement et restauration, le volume d'heures demandées représente 32 % des autorisations (420 000 heures après 750 000 heures demandées au 4ème trimestre 2018). Dans le secteur du commerce uniquement, ce sont 107 000 heures

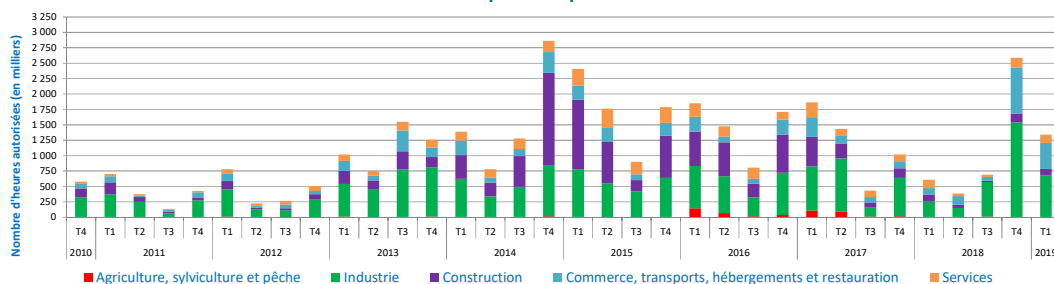


Au 1er trimestre 2019, 20 350 entreprises ont été créées en Occitanie, 18,8% de plus qu'au premier trimestre 2018.

Au 1er trimestre 2019, **1 340 000 heures** d'activité partielle ont été autorisées pour les entreprises d'Occitanie. Les heures demandées ont été divisées par deux par rapport au 4ème trimestre 2018.

qui ont été autorisées ce trimestre après 430 000 au dernier trimestre. Cette forte baisse s'explique par l'essoufflement du mouvement des gilets jaunes. Dans les secteurs de la construction et des autres services, les volumes d'heures demandées s'élèvent respectivement à 100 000 et 130 000 heures, soit entre 8 % et 10 % des demandes totales.

Autorisations d'activité partielle par secteurs en Occitanie



Source : Direccte

Les heures effectivement non travaillées seront probablement encore revues à la hausse, le volume consommé au premier trimestre sera nettement plus élevé que ce qui avait été consommé sur la même période l'année dernière. Actuellement, environ 280 000 heures ont été consommées au cours du 1er trimestre 2019 dont plus de 60 % dans le tertiaire (commerce et services).

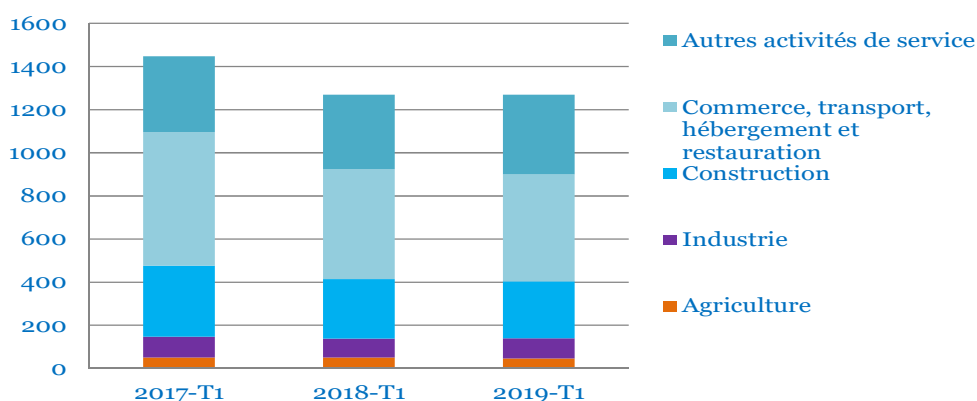
Au deuxième trimestre 2019, les heures autorisées sont quasiment 2 fois plus importantes que celles de l'année dernière sur la même période avec une estimation à 820 000 heures. Cette augmentation s'explique par une forte hausse des demandes d'heures non travaillées dans le secteur de l'industrie (environ 400 000 heures supplémentaires par rapport au deuxième trimestre 2018).

Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic. Pour ce faire, les entreprises doivent déposer en DIRECCTE des demandes d'autorisations préalables qui peuvent s'utiliser sur plusieurs mois. Ensuite, si les heures ont effectivement été chômées, les entreprises en demandent l'indemnisation. Ainsi, il peut se passer plusieurs mois entre les demandes d'autorisations et les indemnisations. Il est donc délicat d'analyser en conjoncture l'activité partielle par le biais des indemnisations.

Défaillances d'entreprises

1 280 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Occitanie au 1er trimestre 2019, représentant 9% des défaillances en France. Ce nombre est stable par rapport au 1er trimestre 2018. 21% des défaillances concernent le secteur de la construction au 1er trimestre 2019 (en baisse de 4% par rapport au 1er trimestre 2018). Les dépôts de bilan des secteurs commerce, réparation automobile, transports, hébergement et restauration, qui représentent 39% des défaillances enregistrées ce trimestre, diminuent de 3%. Seules l'industrie (+8%) et les autres activités de service (+7%) voient leur nombre de dépôts de bilan augmenter ce trimestre.

Défaillances d'entreprises aux 1ers trimestres



Source : Banque de France

1 280 défaillances d'entreprises enregistrées en Occitanie au 1er trimestre 2019, nombre stable par rapport au même trimestre de 2018.

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

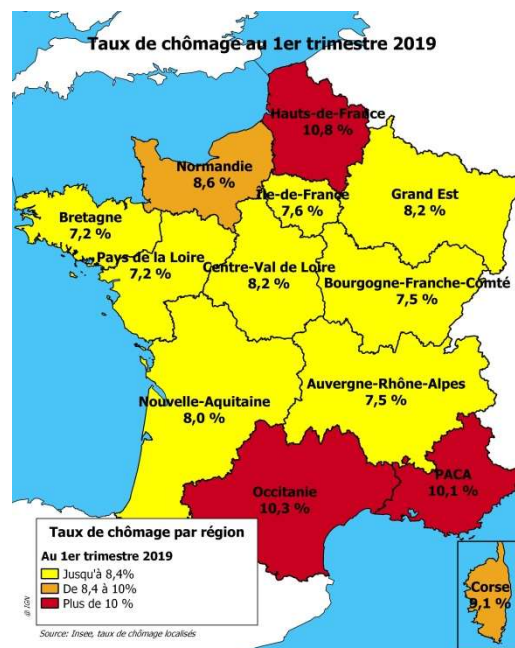
Le taux de chômage en Occitanie s'établit à **10,3% de la population active**. Il stagne ce trimestre mais diminue de 0,4 point sur un an.

Taux de chômage

En Occitanie, au premier trimestre 2019, le taux de chômage s'élève à 10,3% de la population active. Il stagne ce trimestre. Le chômage touche 8,4% des actifs en France. Seules 5 régions (Centre Val-de-Loire, Hauts-de-France, Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine et la Corse) voient leur taux de chômage diminuer de trimestre (de 0,1 point). Sur un an, le taux de chômage dans la région diminue de 0,4 point, un peu moins rapidement qu'au niveau national (0,5 point). En Bourgogne-Franche-Comté et en Pays-de-La-Loire, le taux de chômage diminue moins vite que dans la région (-0,3 point).

Taux de chômage :

Le taux de chômage localisé est mesuré par l'Insee avec l'enquête Emploi, des données administratives sur l'emploi et les séries de demandeurs d'emploi de pôle emploi. L'indicateur du taux de chômage est donc une synthèse de ces sources et répond aux normes fixées par l'Union européenne, à savoir : être âgé de 15 à 74 ans, être sans travail au cours de la semaine de référence, être disponible pour travailler, être activement à la recherche d'un travail au cours des quatre semaines précédentes ou avoir trouvé un emploi devant débuter dans les trois mois suivants.



Au 1er trimestre 2019, l'Occitanie compte en moyenne **582 750 demandeurs d'emploi de catégories ABC**. La demande d'emploi augmente de 0,7% en moyenne ce trimestre et de 1,5% sur un an.

Demande d'emploi

Durant le premier trimestre 2019, le nombre moyen de demandeurs d'emploi de catégories ABC s'élève à 582 750 en Occitanie. En moyenne, il augmente de 0,7% en trois mois. L'Occitanie est la région où la demande d'emploi augmente le plus rapidement ce trimestre. C'est le cas aussi sur un an, avec 1,5% d'augmentation en moyenne. Au niveau national, en moyenne sur trois mois, la demande d'emploi reste stable et diminue de 0,4% sur un an. Le nombre moyen de demandeurs d'emplois sans aucune activité diminue dans toutes les régions sauf en Occitanie (+0,1% ce trimestre, +0,3% sur un an). L'augmentation du nombre moyen de demandeurs d'emploi est plus marquée chez les femmes (+0,9%) que chez les hommes (+0,4%). Chez les jeunes, après la nette baisse du trimestre dernier (-1,9%), la demande d'emploi augmente en moyenne deux fois plus vite (+1,3%) que l'ensemble de la demande d'emploi. Le nombre moyen de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans augmente deux fois plus vite (+1,0%) dans la région qu'au niveau national (+0,5%). Enfin, 274 200 personnes recherchent un emploi depuis plus d'un an dans la région. Elles sont en moyenne 5,4% de plus qu'il y a un an, plus forte hausse de France.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégories ABC)

| | Nombre moyen au 1er trimestre 2019 | Évolution sur 3 mois | Évolution sur un an |
|--------------|------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Hommes | 277 350 | 0,4% | 0,7% |
| Femmes | 305 400 | 0,9% | 2,3% |
| Jeunes | 75 040 | 1,3% | 0,7% |
| Seniors | 153 890 | 1,0% | 4,3% |
| DELD | 274 210 | 1,2% | 5,4% |
| Total | 582 750 | 0,7% | 1,5% |

Source : Pôle Emploi- Données CVS-CJO

Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) :

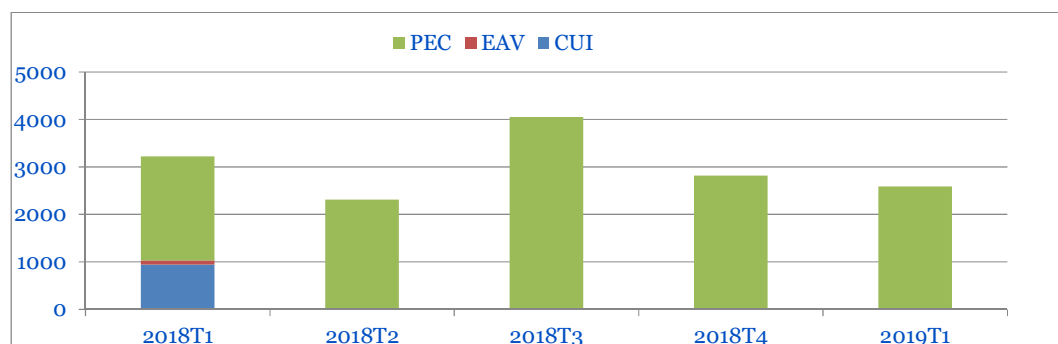
- ▶ Le nombre de demandeurs d'emploi résulte de l'inscription (obligatoire pour ceux qui souhaitent bénéficier de l'allocation chômage) à Pôle Emploi. Tout demandeur d'emploi ne remplit pas les conditions qu'exige le BIT pour être considéré chômeur. De même, un chômeur BIT peut choisir de ne pas passer par Pôle Emploi pour rechercher un emploi. Pôle emploi différencie différentes catégories de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'emploi durant le mois :
 - ▶ La catégorie A regroupe les personnes sans emploi qui sont tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
 - ▶ Les catégories B et C regroupent les personnes ayant eu une activité réduite au cours du mois tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
 - ▶ Les catégories D et E regroupent les personnes non disponibles pour occuper un emploi (en formation ou en contrat aidé)
- Les évolutions du taux de chômage et de la DEFM peuvent donc différer.

Depuis le premier trimestre 2018, la demande d'emploi est diffusée en moyenne des derniers jours des mois du trimestre, et non en stock au dernier jour du trimestre.

POLITIQUES D'EMPLOI :

Parcours Emploi Compétences (PEC)

Prescriptions de contrats aidés non marchands en Occitanie



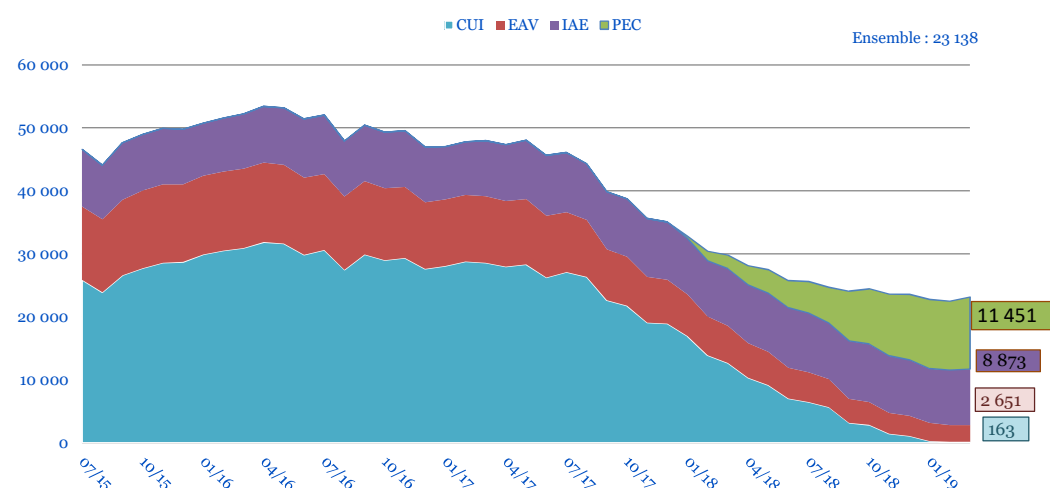
Source : Dares

Le contrat unique d'Insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand. **L'emploi d'avenir** est une autre forme de contrat aidé destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur lieu d'habitation. Il a pour objectif de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. **Ces deux dispositifs ont été arrêtés au 1^{er} janvier 2018.** Ils ont été remplacés par le **Parcours Emploi Compétences (PEC)**, dont la mise en œuvre repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement mis en place à la fois par l'employeur et les services publics, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. Enfin, **l'insertion par l'activité économique** est un accompagnement dans l'emploi proposé par certaines structures spécialisées à des personnes très éloignées de l'emploi pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Au premier trimestre 2019, près de 2 600 Parcours-Emploi-Compétences (PEC) ont été prescrits en Occitanie.

Durant le 1er trimestre 2019, près de 2 600 PEC ont été prescrits en Occitanie. Le nombre de prescriptions est en hausse par rapport au premier trimestre 2018 (+17,5%). Les renouvellements de contrat représentent 40% des prescriptions de contrat ce trimestre. Les associations en ont prescrit 38% ce trimestre, les établissements publics d'enseignement 34%. Les trois quarts des bénéficiaires d'un PEC ce trimestre sont des femmes, les deux tiers étaient demandeurs d'emploi de longue durée au moment de la signature de leur contrat. La part des bénéficiaires de PEC n'ayant pas le bac progresse : +1,8 point par rapport au premier trimestre 2018 et +3,4 points par rapport au trimestre précédent. Les bénéficiaires de PEC ce trimestre sont 44,1% à ne pas avoir le baccalauréat.

Bénéficiaires de contrats aidés en Occitanie



Source : Dares

A la fin du premier trimestre 2019, l'Occitanie dénombre 23 130 bénéficiaires d'un contrat aidé. Ils sont 1,8% de moins qu'au trimestre précédent et 22% de moins qu'à la fin du premier trimestre 2018. Les bénéficiaires de PEC continuent d'être de plus en plus nombreux (+9,9% par rapport à la fin du quatrième trimestre 2018, soit 1000 bénéficiaires supplémentaires). Le nombre de bénéficiaires de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) se stabilise à 8 900, tous dispositifs confondus.

CHIFFRES CLES DE LA REGION OCCITANIE

Population

| | Occitanie | France métropolitaine |
|---|-----------|-----------------------|
| Population en 2016 | 5 808 435 | 64 468 721 |
| Population en âge de travailler (15-64 ans) | 3 572 364 | 40 405 147 |
| Population active | 2 596 361 | 29 891 815 |
| de 15 à 24 ans | 261 641 | 3 103 381 |
| de 25 à 49 ans | 1 932 696 | 22 412 887 |
| de 50 ans à 64 ans | 402 024 | 4 375 547 |
| Taux d'activité | 72,7% | 74,0% |
| Taux d'emploi | 61,5% | 63,9% |
| Taux de chômage (RP)* | 15,4% | 12,3% |

Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation principale

* Le taux de chômage au sens du recensement est mesuré à partir des déclarations des personnes interrogées lors du recensement de la population. Il ne correspond pas à la définition du taux de chômage au sens du BIT. De manière générale, le chômage au sens du recensement est surévalué par rapport à celui du BIT.

Revenus / pauvreté

| | Revenu disponible médian par UC | Allocataires du RSA |
|-----------------------|---------------------------------|---------------------|
| Occitanie | 19 672 € | 185 837 |
| France métropolitaine | 20 566 € | 1 653 100 |

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2015, CNAF2017

Emploi (en milliers)

| | Salarié | Non salarié | Emploi total |
|-----------------------|---------|-------------|--------------|
| Occitanie | 1 975 | 314,5 | 2 289 |
| France métropolitaine | 24 481 | 2 791 | 27 272 |

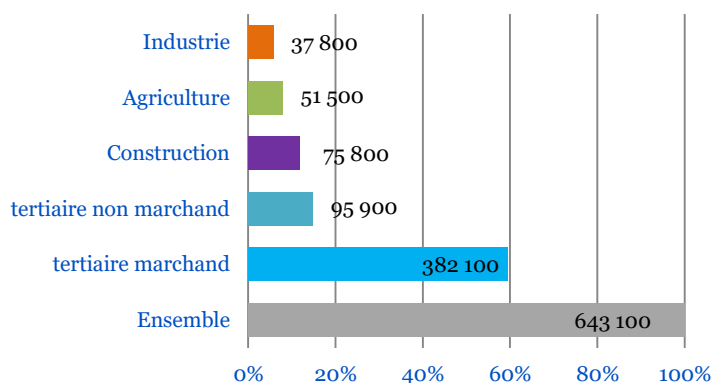
Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2017 (données provisoires)

Produit intérieur Brut en 2015

| | Par habitant | Par emploi | En volume | Rang |
|-----------------------|--------------|------------|-----------|------|
| Occitanie | 27 449 € | 70 723 € | 159 Md€ | 4ème |
| France métropolitaine | 33 409 € | 80 124 € | 2 152 Md€ | /// |

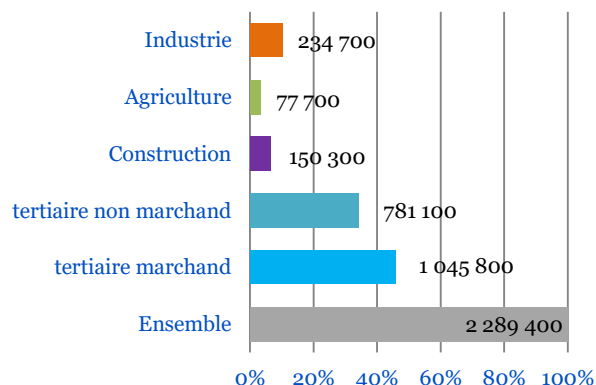
Source : Insee, comptes nationaux, données provisoires

Établissements actifs de la région



Source : Insee, Clap 2015

Emploi total de la région



Source : Insee, Estel 2017, données provisoires